

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

**DELIBERATION N° 12-2022
MODIFICATION DES PLANS DE FINANCEMENT POUR SOLLICITATIONS DE SUBVENTIONS
AUPRES DE L'ETAT**

Le mercredi 22 juin 2022 à 18h00, le comité syndical s'est réuni à la maison des lacs de LAROIN, sous la présidence de Michel CAPERAN.

Date de la convocation : 16 juin 2022

Etaient présents (22 délégués) :

COLLECTIVITE	NOM	PRENOM	QUALITE
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PAU BEARN PYRENEES	CAPERAN	Michel	Titulaire
	CAZENAVE	Jérôme	Titulaire
	DENAX	Jean-Marc	Titulaire
	DUDRET	Victor	Titulaire
	MARQUE	Bernard	Titulaire
	MORLAS	Claude	Titulaire
	PEDEFLOUS	Roger	Titulaire
COMMUNAUTE DE COMMUNES LACQ- ORTHEZ	ARRIAU	Philippe	Titulaire
	BIROU	Daniel	Titulaire
	DUCOS	Gérard	Titulaire
	GENNEVOIS	Anne-Lise	Titulaire
	LABOURDETTE	Michel	Titulaire
	LEVEQUE	Gilles	Titulaire
	SENSEBE	Jean-Jacques	Titulaire
	TOULOUSE	Jérôme	Titulaire
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE NAY	BOURDAA	Bruno	Titulaire
	CAPERET	Alain	Titulaire
	CAZET	Michel	Titulaire

	LAFFITTE	Jean-Jacques	Titulaire
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU NORD EST BEARN	SOUSBIELLE	Henri	Titulaire
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU HAUT BEARN	HONDET	Henri	Titulaire
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'ORTHE ET ARRIGANS	DUPONT	Bernard	Titulaire

Etaient excusés et avaient donné pouvoir (1 délégué) :

COLLECTIVITE	NOM	PRENOM	QUALITE
COMMUNAUTE DE COMMUNES LACQ- ORTHEZ	LAURIO	Michel	Titulaire

Etaient absents ou excusés (9 délégués) :

COLLECTIVITE	NOM	PRENOM	QUALITE
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PAU BEARN PYRENEES	BERNOS	Michel	Titulaire
	LARRIEU	Didier	Titulaire
	POURTAU	Xavier	Titulaire
	VERDIER	Yves	Titulaire
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE NAY	CASTAIGNAU	Serge	Titulaire
	VIGNAU	Hubert	Titulaire
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU NORD EST BEARN	MASSIGNAN	Bernard	Titulaire
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION TARBES LOURDES PYRENEES	BEGORRE	Marc	Titulaire
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BEARN DES GAVES	LALANNE	Patrice	Titulaire

Assistaient également à la réunion : Robin DUBRAY – Stagiaire, Camille FORNER – Chargée de mission PAPI, Eric LOUSTAU – Ingénieur eau et milieux aquatiques, Henri PELLIZZARO – Directeur, Loïcia PRAT – Responsable administrative et financier, Guillaume TOURNADRE – animateur prévention des inondations, personnel du SMBGP

Secrétaire de séance (conformément à l'article L.2121-15 du CGCT) : Mme Anne-Lise GENNEVOIS

Objet : Modification des plans de financement pour sollicitation de subventions auprès de l'Etat

Le Président rappelle au comité syndical que, par délibération n°33-2021 du 8 décembre 2021, le comité syndical a approuvé le lancement des opérations suivantes :

- Lot 1 : étude de régularisation des ouvrages de Rontignon, Narcastet, Uzons et Mazères-Lezons
- Lot 2 : étude de régularisation des ouvrages du Luz de Casalis (Saint-Abit)
- Lot 3 : étude de régularisation des ouvrages du bassin du Soust (Bosdarros, Gelos et Mazères-Lezons)
- Lot 4 : étude de régularisation des ouvrages de la Quinda (Lée, Bizanos) et digue d'Idron
- Lot 5 : étude de régularisation des ouvrages de Denguin, Artix et Labastide-Cézéracq
- Lot 6 : étude de régularisation du bassins écrêteur de la Geule (Mont)
- Lot 7 : étude de régularisation des ouvrages Le Grecq et le Montalibet (Orthez)

Le comité a autorisé le Président à déposer des dossiers de demandes de subventions pour les opérations susvisées, sur la base d'un coût prévisionnel des dépenses de 530 000,00 € TTC.

Considérant l'actualisation du besoin intégré dans ces opérations et la révision du coût prévisionnel, dont le montant s'élève désormais à 849 200,00 €.

Le comité syndical, après avoir entendu le Président dans ses explications complémentaires et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

ADOpte les nouveaux plans de financement tels que présentés ci-dessous

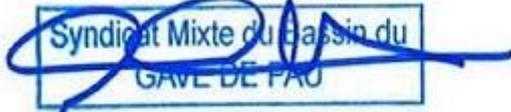
PREcISE que les crédits sont inscrits au budget principal

CONFIRME la délégation donnée au Président pour déposer des demandes de financement

Type d'opération	Montant TTC	Organisme sollicité	Taux	Montant
Lot 1 : Etude de régularisation des ouvrages de Rontignon, Narcastet, Uzos et Mazères-Lezons	184 000,00 €	Fonds Barnier	50% du TTC	92 000,00 €
Lot 2 : Etude de régularisation des ouvrages du Luz de Casalis (Saint-Abit)	48 800,00 €	Fonds Barnier	50% du TTC	24 400,00 €
Lot 3 : Etude de régularisation des ouvrages du bassin du Soust (Bosdarros, Gelos et Mazères-Lezons)	173 100,00 €	Fonds Barnier	50% du TTC	86 550,00 €
Lot 4 : Etude de régularisation des ouvrages de la Quinda (Leé, Bizanos) et digue d'Idron	60 000,00 €	Fonds Barnier	50% du TTC	30 000,00 €
Lot 5 : Etude de régularisation des ouvrages de Denguin, Artix et Labastide-Cézéracq	197 000,00 €	Fonds Barnier	50% du TTC	98 500,00 €
Lot 6 : Etude de régularisation du bassin écreteur de la Geule (Mont)	104 800,00 €	Fonds Barnier	50% du TTC	52 400,00 €
Lot 7 : Etude de régularisation des ouvrages Le Grecq et le Montalibet (Orthez)	81 500,00 €	Fonds Barnier	50% du TTC	40 750,00 €
TOTAL Montant travaux				849 200,00 €
TOTAL Subventions				424 600,00 €
TOTAL Autofinancement				424 600,00 €

Ainsi fait et délibéré
Les jours, mois et an que dessus
Pour extrait conforme

Le Président



Syndicat Mixte du Bassin du
GAVE DE PAU

Michel CAPERAN